



**FoRom écoute**

la fondation romande  
des malentendants

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

abelo  
communication

agile

ORGANISME À BUT NON LUCRATIF RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE  
LES ORGANES SAÏSIS DE LA FONCTION SAÏSIS PAR LA  
LE ORGANISAZIONE E LE PRINCIPALI ORGANI SAÏSIS

alimentarium  
une fondation Nestlé



ARKHÈ  
FIDUCIAIRE

AURIS  
CABINET D'AUDITION

CVCI  
CHAMBRE VAUDOISE  
DU COMMERCE ET  
DE L'INDUSTRIE

DARE

EPFL

EGS  
Ernst  
Göhner  
Stiftung

forum handicap  
valais  
valais

LAUSANNE PALACE  
SWITZERLAND

LOTERIE  
ROMANDE

MENUHIN  
FESTIVAL GSTAAD

OPÉRA DE  
LAUSANNE



ROYAL SAVOY  
Hotel & Spa · Lausanne

SBB CFF FFS

depuis 1946  
septembre  
musical  
Montreux · Vevey

SRG SSR



leReflet

UDÏTIS  
by Sequotech

VIDY THÉÂTRE  
LAUSANNE

VECTEUR COM  
Audiovisual engineering

## Présentation

# FoRom écoute

FoRom écoute, la Fondation des malentendants, est un organisme à but non lucratif reconnu d'utilité publique. Elle est une organisation cadre, faîtière pour les personnes malentendantes, ainsi qu'un centre de compétences en malaudition.

Elle a été fondée en 2002 pour poursuivre les objectifs suivants:

- Promouvoir la lutte en faveur des personnes malentendantes
- Combattre l'isolement dont les personnes malentendantes sont victimes
- Sensibiliser et intéresser le public aux problèmes de la malaudition, un handicap invisible
- Favoriser, par tous les moyens possibles, l'insertion sociale et professionnelle des personnes malentendantes et devenues sourdes

## Message du président et du directeur général

A travers ses prestations, ses projets et ses partenariats, FoRom écoute a poursuivi en 2025 sa mission avec une attention constante portée à l'inclusion, à l'autonomie et à la participation à la vie sociale.

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue et par de nombreuses activités visant à améliorer la qualité de vie des personnes malentendantes. Parmi les moments forts figure notamment notre congrès annuel, consacré cette fois à la lecture labiale, une compétence essentielle pour faciliter la communication au quotidien. En parallèle des cours de lecture labiale, des cours de gymnastique ou encore des rencontres au sein des amicales dans les différents cantons romands, nous avons ponctué l'année de nombreuses activités culturelles accessibles, qui ont constitué autant d'occasion pour partager des expériences et rompre l'isolement.

Notre Fondation a également poursuivi ses actions pour améliorer l'accessibilité auditive. La mise à disposition d'appareils auditifs reconditionnés, le soutien financier à l'achat d'aides auditives et la promotion de systèmes d'aide à l'écoute illustrent notre volonté d'apporter des réponses concrètes aux besoins exprimés par notre public. C'est également dans ce sens que nous avons continué de développer notre réseau au travers de partenariats avec une diversité d'acteurs, notamment dans le domaine du handicap et de la santé.

L'année a aussi vu évoluer notre organisation interne, avec la création de la fonction de directeur général et la mise en service de l'application SmartLip qui facilite la gestion des cours de lecture labiale. Ces développements contribuent à renforcer l'efficacité de notre action et à accompagner la croissance de nos activités.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui rendent ce travail possible: donateurs, partenaires, bénévoles, collaboratrices et collaborateurs. Leur engagement fidèle permet à FoRom écoute d'agir chaque jour en faveur des personnes malentendantes.

**Marco Geiselmann, président**  
**Laurent Huguenin, directeur général**



## Table des matières

Présentation	3	Gouvernance et organisation	32
Message du président et du directeur général	4	Conseil de fondation	32
Accessibilité auditive	8	Direction générale et administration	33
Appareils auditifs reconditionnés	8	Bénévoles	33
Fonds d'aide financière	9	Donateurs	34
Boucles magnétiques	10	Finances	36
Auracast	10	Dons et legs	46
Accès à la culture	12	Votre soutien à une cause qui compte!	46
Gstaad Menuhin Festival	12		
Septembre Musical Montreux-Vevey	13		
Opéra de Lausanne	16		
Théâtre de Vidy	17		
Promotion des activités accessibles	17		
Autonomie et santé	18		
Lecture labiale	18		
Conseils personnalisés	19		
Gymnastique adaptée	19		
Liens et communauté	20		
Congrès annuel	20		
Centenaire de l'Amicale de La Chaux-de-Fonds	22		
Rencontres au sein des amicales	22		
Visibilité et reconnaissance	24		
Gilets haute visibilité	24		
Cordons tournesols	24		
Prix de fins d'études	25		
Fondation et réseau	26		
Financement	26		
Collaborations	27		
Système d'information	30		
Présence en ligne	30		



## Accessibilité auditive

Les appareils auditifs sont des équipements médicaux essentiels, qui facilitent l'accès des personnes malentendantes aux différentes sphères de la vie sociale, professionnelle et culturelle. Les progrès technologiques et l'évolution des normes d'accessibilité renforcent ces possibilités et ouvrent de nouvelles perspectives d'inclusion.

Leur coût élevé, combiné avec une prise en charge limitée par les assurances sociales, demeure toutefois un frein important. Face à cette réalité, notre Fondation agit sur deux axes complémentaires: des démarches politiques visant durablement une meilleure prise en compte des besoins des personnes malentendantes et le développement de programmes concrets pour favoriser l'accessibilité auditive pour toutes et tous.

## Appareils auditifs reconditionnés

Davantage de personnes dans le besoin ont bénéficié d'appareils auditifs reconditionnés.

Notre programme d'accès aux aides auditive est une offre unique, solidaire et responsable, que nous avons initiée il y a quatre ans pour permettre à des personnes en situation précaire d'obtenir des appareils auditifs à la fois gratuits et de qualité, parfaitement adaptés à leur audition.

En 2025, en plus de traiter concrètement les demandes que nous recevons en nombre, nous avons continué de renforcer le réseau qui rend ce programme possible. Il y a tout d'abord les personnes qui offrent des dispositifs dont elles n'ont plus l'usage, puis l'association RécupAudio Solidarité qui coordonne leur collecte, les audioprothésistes bénévoles qui les testent et les réparent, puis les donateurs qui nous permettent de financer les réglages individuels. Ce réseau est appelé à s'étendre continuellement au cours des prochaines années.



En savoir plus sur les aides



« Je tiens à vous remercier pour votre engagement pour les différents points forts de 2025. »

*Jean-Bernard, canton du Valais*



## Fonds d'aide financière

Des appareils neufs ont été financés en l'absence d'alternatives adaptées.

Le fonds d'aide directe constitue un volet de notre programme de promotion de l'accessibilité auditive. Il permet de financer l'achat d'aides auditives neuves pour les personnes en situation de précarité à qui il n'est pas possible d'offrir des dispositifs de seconde utilisation.

La demande a continué de croître et s'annonce toujours plus importante, bien que nous donnions toujours la priorité à l'offre de dispositifs reconditionnés. Dans ce sens, nous avons poursuivi nos levées de fonds lancées également depuis quatre ans.

« Je comprends enfin ce que l'on me dit correctement. Je n'aurais jamais pu acquérir un si bon appareil sans vous et il n'a pas de commune mesure avec l'entrée de gamme que j'avais essayé. »

*Réjane, canton de Vaud*

## Boucles magnétiques

Leur déploiement croissant a continué de renforcer l'accessibilité auditive.

Ces dispositifs permettent aux personnes munies d'une aide auditive avec position T de recevoir le son directement, sans interférences. Ils améliorent ainsi la qualité de réception des sons dans de nombreuses situations: cours, conférences, spectacles, concerts, cultes, projections de films, interactions aux guichets, etc.

Nous avons poursuivi nos actions d'encouragement et de soutien à leur déploiement, un effort désormais soutenu par les normes de construction qui exigent que les boucles magnétiques soient installées dans de nombreux lieux publics (norme SIA 500 « Construction sans obstacles »). Nous avons également organisé et promu de nombreux événements rendus accessibles grâce à ces équipements.



En savoir plus et télécharger la liste



## Auracast

Du matériel de démonstration a été acquis pour tester cette technologie prometteuse.

Auracast est une technologie de diffusion audio Bluetooth nouvelle génération qui permet de partager un flux sonore vers un nombre illimité d'appareils, dont des aides auditives, avec un système d'appairage facilité. Nous nous sommes procuré du matériel de démonstration pour le mettre à la disposition de toute personne, institution ou entreprise intéressée, afin de contribuer au déploiement de cette technologie qui ouvre la porte à une accessibilité simplifiée. Plusieurs organisations, dont l'EPFL, l'Alimentarium, divers musées, nous ont sollicité pour réaliser des essais concrets. En 2026, une expérience pilote sera menée par FoRom écoute lors du Congrès avec mise à disposition de matériel compatible Auracast.

## Notre mission

La fondation qui structure, finance et délivre les prestations que la malentendance mérite

FoRom écoute fait tourner les programmes que d'autres ne proposent pas.

- Des appareils reconditionnés à zéro franc,
- des formations en entreprise,
- des congrès,
- des dispositifs d'accessibilité culturelle,
- un réseau de professionnels actifs.

**Pour chaque malentendant**  
une réponse concrète

**Pour chaque partenaire**  
un impact documenté

## Accès à la culture

La participation à la vie culturelle favorise l'inclusion des personnes malentendantes. Grâce notamment aux dispositifs d'accessibilité auditive et à nos collaborations avec des partenaires culturels, nous permettons à notre public de prendre part à des événements adaptés et relayons régulièrement les offres accessibles.

**GSTAAD  
MENUHIN  
FESTIVAL**  
& ACADEMY

## Gstaad Menuhin Festival

100 personnes ont pris part à une expérience culturelle inclusive.

Notre Fondation a offert à un large groupe de personnes malentendantes l'opportunité d'assister au concert orchestral du film « Les Choristes », proposé en août dans le cadre du Gstaad Menuhin Festival. Cette sortie, organisée pour la troisième année consécutive, a été rendue possible grâce à notre partenariat avec le festival et le soutien d'une fondation donatrice.

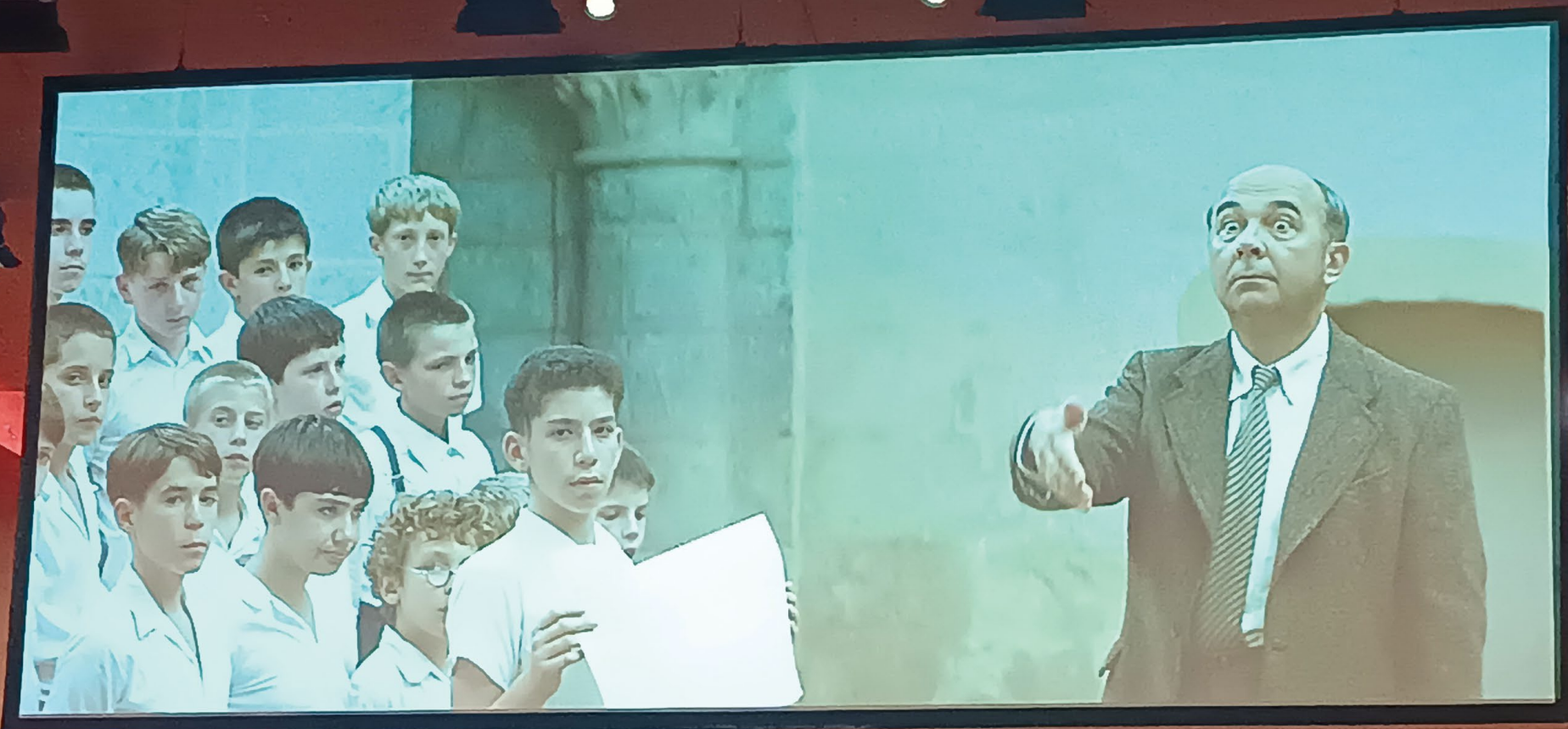
Nous avons une fois de plus pensé l'accessibilité dans sa globalité: installation d'une boucle magnétique pour une qualité d'écoute optimale, transport en autocar depuis Lausanne et prise en charge de l'ensemble des frais. Un apéritif sur place a complété la soirée, offrant un temps privilégié de rencontres et de convivialité.



## Septembre Musical Montreux-Vevey

Une vingtaine de personnes malentendantes a assisté à trois concerts accessibles.

Notre collaboration avec la Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey s'est poursuivie pour proposer des concerts équipés de boucles magnétiques dans deux salles emblématiques du festival. La qualité du son a profité au public accompagné par notre Fondation, comme à toute autre personne malentendante utilisant un appareil auditif avec position T. Nous avons également offert, via notre newsletter, un total sept billets pour trois concerts du Classic Lab, un format qui revisite le répertoire classique.



## Opéra de Lausanne

Le Ballet Chaplin a attiré  
150 personnes de tous âges.

Grâce à la générosité d'un donateur anonyme, nous avons pu offrir un total de 150 billets pour trois représentations du ballet consacré à Charlie Chaplin à l'Opéra de Lausanne. Notre Fondation a eu à cœur de proposer ces places à son public et d'assurer un accueil chaleureux sur place, pour favoriser les échanges entre participants. Ce spectacle, universel et intemporel, a réuni un public diversifié, allant des enfants aux seniors, dans un moment de partage culturel.

« Je vous remercie sincèrement pour vos propositions de spectacles totalement adaptés à notre handicap et de grande qualité. Ça fait vraiment plaisir de passer un agréable spectacle. »  
*Sandra, canton de Genève*

## Théâtre de Vidy

Quatre personnes ont pu assister  
gratuitement à chaque spectacle.

Le Théâtre de Vidy propose des systèmes d'amplification sonore adaptés aux personnes équipées d'appareils auditifs, ainsi que de matériel de prêt. Certains spectacles sont également surtitrés. Afin de permettre à notre public d'en bénéficier, le théâtre a mis à disposition quatre places gratuites pour chaque représentation, que nous avons proposées par l'intermédiaire de notre newsletter.



## Promotion des activités accessibles

La newsletter a régulièrement présenté les événements culturels et des offres spéciales.

Notre newsletter a relayé tout au long de l'année des propositions de concerts, spectacles et autres expériences accessibles aux personnes en situation de handicap auditif. En plus des offres de nos partenaires réguliers, nous avons également collaboré en 2025 avec le distributeur Agora Film, qui a offert 15 entrées pour assister gratuitement au film « Sorda », un film espagnol touchant consacré à la surdité, présenté dans toute la Suisse romande en version originale sous-titrée pour les personnes malentendantes et sourdes.

## Autonomie et santé

L'autonomie des personnes malentendantes repose sur la capacité à communiquer, à préserver leur santé et à participer pleinement à la vie sociale et professionnelle. Par des formations, des conseils personnalisés et des activités favorisant le bien-être, nous soutenons concrètement cette inclusion au quotidien.

### Lecture labiale

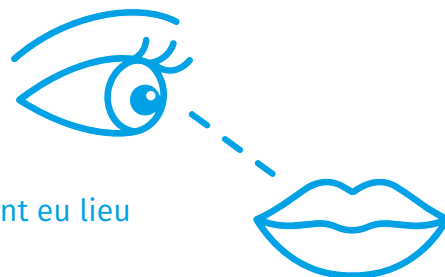
600 heures de cours collectifs ont eu lieu dans une quinzaine de villes.

Lire sur les lèvres constitue un appui déterminant, en particulier en milieu bruyant et même avec des appareils auditifs. Notre Fondation a continué de s'engager pour rendre son apprentissage accessible au plus grand nombre.

Nous avons financé 600 heures de cours, permettant aux personnes malentendantes d'y prendre part moyennant une contribution symbolique. Disponibles dans une quinzaine de villes, les cours sont organisés sous la forme de 30 cycles de 10 séances hebdomadaires de deux heures, en groupes de 5 à 7 personnes.

En parallèle, l'application SmartLip, mise en production au printemps, nous a permis d'optimiser la gestion administrative des cours (voir en page 30).

Au vu de l'importance de la lecture labiale pour faciliter les interactions sociales et professionnelles, nous avons consacré notre congrès annuel à cette thématique (voir en page 20).



## Conseils personnalisés

Les accompagnements individuels ont été assurés tout au long de l'année.

Les collaboratrices de notre Fondation et notre réseau de professionnel-le-s ont apporté informations, conseils et soutien aux personnes malentendantes et à leurs proches. Cette prestation gratuite est accessible sur simple demande, par téléphone, sur rendez-vous dans nos locaux et à l'occasion de nos différents événements.

« Merci pour les précieux conseils. »

*Gérard, canton de Zurich*



### Gymnastique adaptée

Les cours hebdomadaires ont suscité un intérêt constant.

Une dizaine de seniors malentendante-s a participé aux cours de gymnastique adaptée à Morges (VD). Ces séances offrent un cadre régulier pour favoriser la mobilité, le bien-être et les liens sociaux. Durant l'année écoulée, 35 séances ont eu lieu, financées par notre Fondation et proposées contre une participation symbolique.

## Liens et communauté

Le partage d'expériences et les rencontres entre pairs jouent un rôle important pour faire face à la malaudition. Nous favorisons ces échanges par des événements et des lieux de rencontre qui renforcent le sentiment d'appartenance et contribuent à rompre l'isolement.

## Congrès annuel

La 24<sup>e</sup> édition a mis en lumière la lecture labiale, un outil clé pour favoriser l'autonomie.

Pour notre grand événement annuel, nous avons rassemblé un large public autour d'interventions de spécialistes, de témoignages et de temps d'échanges. Les contributions ont mis en évidence l'importance de la lecture labiale en complément des aides techniques, pour faciliter la communication et la participation au quotidien.

Le congrès s'est tenu le 24 mai au Lausanne Palace, qui a mis ses espaces à disposition à des conditions préférentielles. Plus d'une centaine de personnes malentendantes en provenance de toute la Romandie y ont assisté, tant pour se renseigner sur la lecture labiale que pour profiter de moments d'échange avec d'autres personnes qui font face aux mêmes défis quotidiens.

La prochaine édition aura lieu le 30 mai 2026 sur un autre thème tout aussi important pour notre public: «L'inclusion des personnes malentendantes dans la société».



« Je tiens à vous exprimer encore notre grande reconnaissance pour cette belle journée d'éclairage sur la lecture labiale: sujet d'excellence et porteur pour nous malentendants. La ferveur de l'assistance était palpable! »

*Lucretia, canton de Neuchâtel*

Lire l'article  
sur le congrès 2025



« C'était sympa d'échanger avec d'autres malentendants. Entendre le témoignage de personnes qui vivent exactement les mêmes difficultés est primordial. Enfin je n'étais pas minoritaire. »

*Sylviane, canton de Genève*

# Centenaire de l'Amicale de La Chaux-de-Fonds

L'anniversaire a donné lieu à une journée de rencontres et d'activités.



Célébré en septembre aux Ponts-de-Martel (NE), ce centenaire a illustré le rôle social des amicales. La manifestation a réuni 100 personnes autour de plusieurs activités, d'un repas convivial et de riches moments d'échanges. La conseillère d'Etat Florence Nater, ainsi que Jacques-André Maire, ancien conseiller national et président de la fondation de la Maison de la Tourbière, ont honoré l'événement de leur présence.

« Grand merci pour tout ce que vous faites pour la cause des malentendants. »

*Anne-Marie, canton de Vaud*



## Rencontres au sein des amicales

Les amicales et associations ont continué d'entretenir les liens sociaux.

Les lieux d'accueil, présents dans différents cantons romands, contribuent à rompre régulièrement l'isolement des personnes malentendantes. Ils sont restés régulièrement ouverts grâce à l'engagement de bénévoles et au soutien financier de notre Fondation.



## Visibilité et reconnaissance

La malaudition reste souvent invisible alors qu'elle influence fortement les interactions quotidiennes et les parcours de vie. Nous soutenons sa reconnaissance par des initiatives concrètes qui rendent les besoins perceptibles et valorisent les succès des personnes concernées.

## Gilets haute visibilité

Une solution simple est venue accroître la sécurité dans l'espace public.

Plusieurs personnes malentendantes ont sollicité notre Fondation pour trouver un moyen de rendre leur handicap visible dans l'espace public. En particulier, ne pouvant pas entendre l'approche des vélos et trottinettes électriques, elles peuvent être confrontées à des situations à risque.

Nous avons alors produit et distribué gratuitement des gilets haute visibilité munis du pictogramme approprié. Ces gilets ont suscité un fort intérêt et restent disponibles sur demande.



## Cordons tournesols

Un signe distinctif a été proposé pour favoriser l'attention dans les transports publics.

Les CFF ont introduit le cordon tournesol en été 2025. Ce symbole reconnu à l'international signale un handicap invisible, pour inviter le personnel et les autres voyageurs à faire preuve d'attention, de patience et de compréhension. Nous nous sommes associés à cette démarche en relayant l'information auprès de notre public, qui est invité à se procurer le cordon auprès de l'un des guichets participants.

## Prix de fins d'études

Le Prix FoRom écoute a distingué 28 jeunes.

Attribué depuis 2004 à un total d'environ 370 jeunes, ce prix salue les efforts qu'elles et ils ont fournis au cours de leur formation obligatoire ou post-obligatoire en raison de leur malaudition ou surdité. En 2025, 28 jeunes ont reçu cette récompense, sous la forme d'un bon de 100 CHF en librairie, remis lors des cérémonies de remise des certificats et des diplômes.



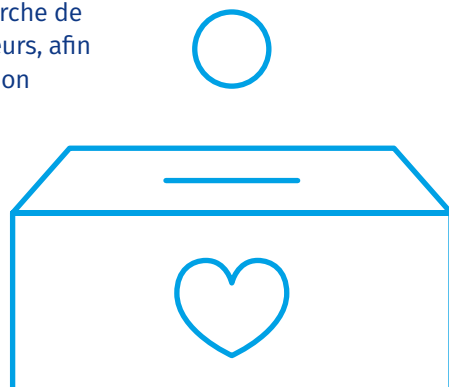
La réalisation de nos prestations repose sur des ressources financières, des collaborations et des outils adaptés. Nous les développons et les consolidons afin d'assurer la continuité de nos actions et d'en améliorer l'efficacité au service des personnes malentendantes.

## Financement

Les prestations de FoRom écoute reposent essentiellement sur les dons.

En l'absence de subvention de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et face à des contributions cantonales et communales restant symboliques, le soutien de fondations, d'organisations et de particuliers sensibles à notre cause est vital. Cette dépendance est d'autant plus marquée que, contrairement à une association, notre statut de fondation ne nous permet pas de compter sur des membres et sur des cotisations.

Dans ce contexte, nous avons maintenu une mobilisation constante pour la recherche de fonds et la sensibilisation des décideurs, afin d'assurer la continuité de notre mission et de nos prestations.

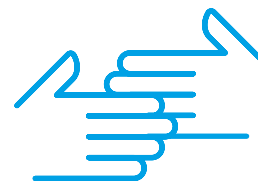


## Collaborations

Nous avons continué de cultiver et de renforcer nos collaborations avec une diversité d'acteurs qui agissent pour l'inclusion et la qualité de vie des personnes malentendantes.

### Partenariat avec les chambres de commerce

Notre nouvelle collaboration avec la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) nous a permis de faire connaître à ses entreprises membres notre offre de formations sur mesure pour favoriser une meilleure inclusion des personnes malentendantes dans le monde du travail. En parallèle, nous avons engagé des échanges dans d'autres cantons pour explorer des possibilités de collaboration.



### Partenariat avec Travail.Suisse

La faîtière indépendante des salarié-e-s et FoRom écoute ont convenu de collaborer autour de projets pour favoriser l'inclusion des personnes malentendantes. Un module de formation sera notamment mis sur pied dans le cadre d'un projet pilote qui verra le jour en 2025. Il est aussi prévu qu'un représentant de FoRom écoute intervienne dans un rassemblement intercantonal qui aura lieu à Coire en 2025.

### Collaboration avec un groupe de vente au détail

Nous avons engagé des discussions avec un groupe actif dans le commerce de détail, présent dans toute la Suisse. Le but est, via notre Fondation, de faciliter l'accès à des postes dans la vente et le support pour notre public.

### Projet « Voir pour comprendre »

Ce projet, en collaboration avec l'ASPEDA, la SGB-FSS et la Fondation A Capella, vise à améliorer la communication avec les personnes malentendantes et sourdes. Nous avons poursuivi les efforts de diffusion des informations et conseils en 2025, notamment avec la traduction du site [www.voirpourcomprendre.ch](http://www.voirpourcomprendre.ch) en allemand et en italien (mise en ligne prévue en 2026) ainsi que la publication de nouveaux contenus pratiques.

### Projet avec Unisanté et les HUG

FoRom écoute a poursuivi son soutien et son engagement en tant que partenaire du projet porté conjointement par Unisanté et les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) visant à améliorer l'accès et la qualité des soins de premier recours pour les personnes malentendantes et S/sourdes. Ce projet contribuera à lever des barrières communicationnelles, organisationnelles et institutionnelles qui limitent l'accès effectif de ces personnes aux services socio-sanitaires.

### Collaboration avec la Fondation Emera

Emera, active en Valais, encourage l'autonomie et la participation à la vie sociale des personnes en situation de handicap. Elle a fait appel à l'expertise de FoRom écoute pour élaborer les contenus d'un important projet pédagogique destiné à faire découvrir les divers handicaps aux élèves des classes d'orientation.

### Participation à la commission spécialisée HÖV

La commission spécialisée « Handicapés auditifs dans les transports publics » (HÖV) vise à favoriser l'autonomie des personnes malentendantes et sourdes dans l'utilisation des transports publics. FoRom écoute a continué de participer aux travaux de cette commission en tant qu'organisation de soutien.

### Collaboration avec Agile

Agile est la faïtière suisse des organisations d'entraide et d'autoreprésentation de personnes avec un handicap. FoRom écoute, en tant que membre solidaire, a continué de la soutenir dans son engagement en faveur de l'égalité.

### Accord-cadre pour le sous-titrage TV

Toutes les émissions rédactionnelles de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) devront être sous-titrées d'ici à 2027. FoRom écoute suit l'évolution du dossier au titre de partie prenante à l'accord-cadre conclu entre la SSR et les organisations de défense des personnes souffrant d'un handicap sensoriel.

### Participation à la FIHOH au niveau international

FoRom écoute est membre de la Fédération internationale des malentendants (FIHOH), une organisation non gouvernementale qui représente les intérêts de plus de 300 millions de malentendant-e-s dans le monde.

## Système d'information

SmartLip App a structuré et simplifié la gestion des cours de lecture labiale.

Lancée en mai 2025, l'application SmartLip centralise les inscriptions, le suivi des participant-e-s, la planification des cours et la coordination avec les enseignantes. Elle a permis de réduire la charge administrative, d'améliorer la visibilité sur l'ensemble des cours proposés et de faciliter l'échange d'informations entre les différents acteurs. L'application fera l'objet de développements complémentaires en 2026 afin d'en enrichir les fonctionnalités et d'optimiser encore les processus internes au profit de la qualité de nos prestations.



## Présence en ligne

Le site web est disponible en trois langues.

A la suite du projet de migration lancé en 2024, notre site web est dorénavant disponible en 3 langues. Nous l'avons rapidement complété avec des versions en allemand et en anglais, pour toucher un plus large public de bénéficiaires comme de partenaires et donateurs.

Nous l'avons régulièrement enrichi de nouveaux contenus, notamment avec des portraits et interviews de personnes malentendantes, des actualités médicales et technologiques, des informations sur des dispositifs d'aide ou de prise en charge, ainsi que des propositions d'activités adaptées.

[Parcourir le site web](#)



## La seule fondation suisse centrée sur les malentendants

### Du soutien individuel à l'action

Dans un paysage où la surdité profonde est souvent mieux représentée que la malentendance, FoRom écoute s'impose comme un acteur essentiel, professionnel, structuré et opérationnel.

- Des programmes qui tournent,
- des bénéficiaires qui progressent,
- des partenaires qui voient l'impact de leur investissement.

## Conseil de fondation

### Marco Geiselmann

Président et trésorier

Directeur, spécialiste en gestion immobilière, financière et en économie bancaire

### Antoine Mayor

Responsable de la gestion des risques

### Francesco Tinelli

Conseiller en assurance et prévoyance (AFA)



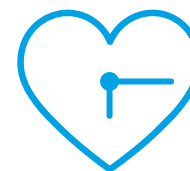
Les membres du Conseil de fondation et du Comité de direction **sont tous bénévoles**. En 2025, ils ont consacré près de **1'500 heures de travail** à titre bénévole. Sur la base d'un tarif horaire hypothétique de **CHF 80**, les heures correspondent à une contribution d'environ **CHF 120'000**.

## Direction générale et administration

La fonction de directeur général a été créée afin d'adapter la gouvernance opérationnelle de notre Fondation et d'accompagner le développement de nos activités.

Au 31 décembre, la Fondation compte, en plus du directeur général, cinq collaboratrices et collaborateurs à temps partiel, en charge notamment de l'administration, des finances, des prestations, des sensibilisations, de la recherche de fonds, des partenariats et de la communication.

De plus, treize enseignantes spécialisées en lecture labiale, dont notre Fondation a financé la formation, ont été engagées régulièrement ou ponctuellement pour dispenser des cours collectifs dans les différents cantons romands.



## Bénévoles

Plus de 30 bénévoles ont offert de leur temps pour permettre notamment de tenir ouverts les amicales.

**Merci pour votre énergie et votre dévouement!**

## Donateurs

Au nom des personnes malentendantes, FoRom écoute remercie vivement tous les donateurs ci-après, ainsi que ceux qui souhaitent rester anonymes.

C'est grâce au soutien généreux de ses donateurs que FoRom écoute peut exister et poursuivre ses buts.

### Fondations et organisations

Fondation Alfred et Eugénie Baur

Fondation Alfred Fischer

Fondation Casino Barrière Montreux

Fondation de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lausanne

Fondation Denantou

Fondation genevoise de bienfaisance Valeria Rossi di Montelera (VRM)

Fondation Georges-Junod (Fondation pour Genève)

Fondation Lord Michelham

Fondation Nirmo

Fondation Pierre Demaurex

Fondation Pierre Mercier

Fondation Roches Utiger

Fondation Strölin pour le troisième âge

Loterie Romande

Mary's Mercy Foundation

Oiken SA

Table ronde Lausanne

Uditis SA

Vaudoise Assurances

### Cantons et communes

Canton de Berne

Canton de Vaud (DGCS)

Commune d'Ecublens (Service des affaires sociales)

Commune de Valbroye

Ville de Renens



## Bilan au 31 décembre 2025

	CHF 31.12.2025	CHF 31.12.2024
<b>ACTIFS</b>	<b>2 324 112.50</b>	<b>3 062 322.56</b>
<b><i>Actifs circulants</i></b>	<b>2 300 502.55</b>	<b>3 035 336.46</b>
Caisse	410.20	284.90
Banques	2 289 057.95	3 016 529.51
Créances d'exploitation	1 441.05	0.00
Actifs transitoires	9 593.35	18 522.05
<b><i>Actifs immobilisés</i></b>	<b>23 609.95</b>	<b>26 986.10</b>
Garantie de loyer	19 109.95	19 086.10
Mobilier de bureau	1 000.00	1 600.00
Matériel boucles magnétiques	1 000.00	2 100.00
Matériel pour manifestations	1 000.00	1 600.00
Matériel informatique	1 500.00	2 600.00

	CHF 31.12.2025	CHF 31.12.2024
<b>PASSIFS</b>	<b>2 324 112.50</b>	<b>3 062 322.56</b>
<b><i>Capitaux étrangers à court terme</i></b>	<b>18 393.11</b>	<b>56 400.40</b>
Créanciers	9 093.16	2 025.63
Salaires à payer	2 888.35	826.89
Créanciers AVS/AC/LPP/LAA/IJM	2 111.60	0.00
Passifs transitoires	4 300.00	11 655.00
Provision pour appareils auditifs neufs (succ. Perreten 2020)	0.00	41 892.88
<b><i>Fonds prestations techniques</i></b>	<b>23 061.30</b>	<b>290 511.70</b>
Fonds J.-B. Lathion	23 061.30	23 061.30
Fonds projet extraordinaire appareils auditifs 2022	0.00	60 667.00
Fonds projet appareils auditifs neufs 2023	0.00	147 000.00
Fonds projet appareils auditifs recyclage 2023	0.00	9 783.40
Fonds projet appareils auditifs neufs 2024	0.00	50 000.00
<b><i>Fonds prestations à la personne</i></b>	<b>32 833.49</b>	<b>110 254.13</b>
Fonds projet sensibilisation (B) 2022	0.00	57 254.13
Fonds projet activités commission jeunesse 2023	18 000.00	18 000.00
Fonds projet activités week-ends intensifs LL 2023	0.00	25 000.00
Fonds canton journées ateliers conférences 2023	10 000.00	10 000.00
Fonds projet Voir pour Comprendre (VPC) 2023	4 833.49	0.00
<b><i>Fonds affectés art. 74 LAI</i></b>	<b>0.00</b>	<b>129 829.00</b>
Réserve art. 74 LAI de 2015-2019 (OFAS)	0.00	129 829.00
<b><i>Capitaux propres</i></b>	<b>2 249 824.60</b>	<b>2 475 327.33</b>
Capital de fondation	164 775.47	164 775.47
Réserve liée pour développement des activités	15 597.60	15 597.60
Capital libre - Soutien essentiel	0.00	68 250.00
Réserve libre	2 255 479.70	2 255 479.70
Résultat reporté	-28 775.44	0.00
Résultat de l'exercice après affectation à la réserve libre	-157 252.73	-28 775.44

## Compte de résultat au 31 décembre 2025

	CHF 2025	CHF 2024
<b>PRODUITS</b>		
<b>Dons affectés</b>	<b>201 141.60</b>	<b>238 026.00</b>
Collectivités publiques - Prestations à la personne		
Canton de Berne - Projet inclusion	4 141.60	4 086.00
Fondations - Prestations techniques:		
Projet appareils auditifs et boucles 2025	38 000.00	0.00
Projet appareils auditifs et boucles 2024	0.00	80 000.00
Projet application SmartLip App	38 500.00	0.00
Fondations - Prestations à la personne:		
Projet sensibilisation	0.00	240.00
Projet inclusion 2025	90 500.00	0.00
Projet inclusion 2024	0.00	93 000.00
Projet Juchum	20 000.00	30 700.00
Projet Voir pour Comprendre	10 000.00	10 000.00
Projet médias: Film «L'aventure de l'implant cochléaire»	0.00	20 000.00
<b>Dons libres (Soutien essentiel)</b>	<b>127 470.00</b>	<b>2 325 652.79</b>
Collectivités publiques		
Canton de Vaud	16 000.00	16 450.00
Canton du Valais	0.00	5 000.00
Communes		
Commune d'Ecublens	500.00	500.00
Commune de Renens	200.00	200.00
Commune de Valbroye	100.00	0.00
Commune de Lausanne	0.00	3 835.00
Commune de Vevey	0.00	500.00
Commune de Chavannes-près-Renens	0.00	100.00
Fondations	101 050.00	26 640.00
Entreprises et particuliers	5 244.00	11 860.00
Successions	4 376.00	2 192 317.79
Projet soutien essentiel	0.00	68 250.00
<b>Autres produits</b>	<b>25 110.00</b>	<b>22 523.27</b>
Subvention fédérales	0.00	0.00
Cours de lecture labiale et manifestations	25 110.00	22 523.27
<b>Total des produits</b>	<b>353 721.60</b>	<b>2 586 202.06</b>

	CHF 2025	CHF 2024
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>178 354.03</b>	<b>164 018.19</b>
Frais projet appareils auditifs et boucles	42 210.33	32 332.29
Frais projet application SmartLip App (hors salaires enseignantes)	12 893.00	0.00
Frais projet inclusion (hors salaires enseignantes)	92 678.26	0.00
Charges liées à autres projets	12 455.77	0.00
Frais liés aux prestations de la fondation	13 232.59	97 750.45
Recherche de fonds	4 884.08	33 935.45
<b>Charges du personnel</b>	<b>135 567.80</b>	<b>188 413.06</b>
Enseignantes	87 664.45	98 215.78
Administration et gestion des projets	52 097.25	95 864.78
./. Indemnités assurances perte de gain et AI	0.00	-5 667.50
./. Reclassement des salaires sur les projets	-4 193.90	0.00
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>267 047.49</b>	<b>117 602.59</b>
Loyers nets et frais d'entretien des locaux	42 579.43	33 341.80
Charges d'exploitation	264 660.94	285 807.91
Amortissements (non impactés sur projet)	1 700.00	6 780.80
Dissolution partielle de la provision pour appareils auditifs neufs (succession Perreten 2020)	-41 892.88	-208 327.92
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-580 969.32</b>	<b>-470 033.84</b>
Résultat financier	-401.57	-390.72
Charges et produits extraordinaires	-340 224.48	-4 158.17
<b>Total des charges et produits hors exploitation</b>	<b>-340 626.05</b>	<b>-4 548.89</b>
<b>Résultat avant affectation aux fonds et réserves affectées</b>	<b>-567 873.77</b>	<b>2 111 619.33</b>
<b>Utilisation (attribution) des fonds et réserves affectées</b>	<b>342 371.04</b>	<b>109 605.23</b>
Utilisation (attribution) nette des fonds prestations à la personne	74 920.64	227 638.63
Utilisation (attribution) nette des fonds prestations techniques	267 450.40	-118 033.40
<b>Résultat avant affectation aux réserves propres de la fondation</b>	<b>-225 502.73</b>	<b>2 221 224.56</b>
<b>Attribution aux réserves propres de la fondation</b>	<b>68 250.00</b>	<b>-2 250 000.00</b>
Attribution à la réserve libre	0.00	-2 250 000.00
Dissolution du capital libre - Soutien essentiel	68 250.00	0.00
<b>Résultat de l'exercice après affectation aux réserves propres de la fondation</b>	<b>-157 252.73</b>	<b>-28 775.44</b>

## Annexe de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025

Avec comparatif 2024 (exprimée en CHF)

### 1. ORGANISATION ET BUT DE LA FONDATION

FoRom écoute est une fondation de droit privé, fondée le 15 décembre 2001, régie par les articles 80 et suivants du Code civil suisse. Elle a son siège à Pully et est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud.

Les buts de la Fondation sont de promouvoir la lutte en faveur des personnes malentendantes et devenues sourdes, combattre l'isolement dont les personnes malentendantes et devenues sourdes sont victimes, sensibiliser et intéresser le public aux problèmes de la malaudition, favoriser par tous les moyens possibles l'insertion sociale et professionnelle des personnes malentendantes et devenues sourdes.

#### MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION ET PERSONNES ENGAGEANT LA FONDATION

Nom, prénom Fonction	Salarié de la fondation	Jetons de présence	Mode de signature
Geiselmann Marco Président-Trésorier	Non	Non	collective à 2
Mayor Antoine Membre	Non	Non	collective à 2
Tinelli Francesco Membre	Non	Non	collective à 2
Huguenin-Dumittan Laurent Directeur général	Non	Non	collective à 2

#### ORGANE DE RÉVISION

Peak Advisory SA, Route de Chatacombe 15, 1802 Corseaux

### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPES COMPTABLES ADOPTÉS

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Le bilan est établi au 31 décembre. Au cours de l'exercice, la présentation des états financiers a été revue afin d'assurer une meilleure représentation de la réalité économique des opérations de l'entité.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables de continuité d'exploitation, d'importance relative, de permanence des méthodes comptables et de la délimitation correcte des exercices comptables. Les principes les plus importants de l'établissement du bilan sont indiqués ci-après.

**Liquidités** – Les liquidités comprennent les encaisses, les avoirs en banque et les comptes de Postfinance. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

**Immobilisations corporelles** – Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Elles sont amorties selon le mode dégressif, en fonction de leurs durées d'utilisation, aux taux suivants:

Mobilier	20%
Matériel boucles magnétiques	20%
Matériel de manifestations	20%
Matériel informatique	33%

En raison de l'absence d'investissement au cours des trois derniers exercices, il a été décidé d'amortir les soldes résiduels pour le matériel informatique sur 3 ans et pour les autres rubriques sur 2 ans et ce depuis l'exercice 2024.

**Fonds prestations techniques** – Les donations reçues pour des prestations techniques et soumises à une limitation d'utilisation sont présentées au passif du bilan.

**Fonds prestations à la personne** – Les donations reçues pour des prestations à la personne et soumises à une limitation ciblée à des projets sont présentées au passif du bilan.

**Réserve art. 74 LAI** – Cette réserve ne peut être utilisée que pour couvrir les pertes futures liées aux activités art. 74 LAI.

**Structure du compte d'exploitation** – Les recettes et dépenses sont présentées selon la méthode des charges par nature. Les frais de fonctionnement, à partir du présent exercice, sont attribués, pour les frais liés aux prestations de la Fondation, de manière directe aux projets et les autres frais de fonctionnement selon le nombre de projets en cours.

### 3. RÉSERVE ART. 74 LAI – CHARGES EXTRAORDINAIRES

La décision définitive de l'OFAS est intervenue le 14 novembre 2025. Bien que l'OFAS reconnaisse que toutes les prestations ont été effectuées par la Fondation, elle a fait valoir CHF 467'013 que la Fondation a dû payer. Par ailleurs, la provision constituée au titre de la réserve selon l'art. 74 LAI, d'un montant de CHF 129'829, a été intégralement dissoute en 2025. La différence correspond essentiellement aux charges extraordinaires présentées dans le compte de résultat.

### 4. PROVISION POUR APPAREILS AUDITIFS NEUFS

Cette provision a été intégralement dissoute en 2025.

### 5. EXONÉRATION FISCALE

La Fondation est au bénéfice d'une exonération fiscale sur le revenu et la fortune selon décision de l'Administration cantonale des impôts du Canton de Vaud du 29 août 2003, renouvelée le 5 août 2013, à laquelle il y a lieu de se référer pour le détail.

Au niveau de l'impôt fédéral direct, la Fondation est exonérée pour une durée indéterminée.

## 6. ORGANISATIONS PROCHES

Jusqu'au 31 décembre 2023, la Fondation entretenait des liens privilégiés avec la Fondation A CAPELLA et l'Association suisse pour Les Langues Parlées Complétées (ALPC) au titre de sous-contractants de prestations avec l'OFAS. La subvention totale reçue en 2023 de l'OFAS de CHF 570'538 incluait la part revenant à la Fondation A CAPELLA de CHF 148'000 et à l'ALPC de CHF 52'000, soit CHF 200'000 au total. Dès 2024, l'OFAS ne verse plus de subvention, le contrat n'ayant pas été renouvelé. La Fondation entretient également des liens privilégiés avec l'Association Romande des Enseignantes en Lecture Labiale (ARELL) pour ses prestations.

En 2025, le Conseil de fondation a exercé sa fonction à titre bénévole (2024 - idem) - (voir note 1), à l'exception du président, du trésorier et du secrétaire qui ont touché un défraiement de CHF 750 chacun.

Selon décision du Conseil de fondation, compte tenu de la structure du personnel salarié par la Fondation, la gestion des ressources humaines, les aspects juridiques, les traductions, la gestion des aspects informatiques et journalistiques sont notamment sous-traités.

## 7. MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS

Au cours de la période sous revue, la moyenne des employés à plein temps était inférieure à 10 (2024 : inférieur à 10).

## 8. MONTANT DES DETTES DÉCOULANT DE CONTRATS DE LEASING NON PORTÉES AU BILAN

Au 31 décembre 2025, la Fondation a une dette découlant d'un contrat de leasing pour une photocopieuse d'un montant de CHF 6'300 (2024 : CHF 8'300).

## 9. ENGAGEMENT ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Au 31 décembre 2025, la Fondation a une dette de CHF 574.80 envers son institution de prévoyance (2024 - néant).

## 10. RÉPARTITION DES FRAIS D'EXPLOITATION

En 2025, les frais d'exploitation sont répartis sur la base des heures effectives directement imputables aux diverses prestations et frais administratifs.

## 11. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement majeur postérieur à la clôture n'est à signaler.



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
au Conseil de fondation de  
**forum écoute**, Pully

Corseaux, le 30 mars 2026

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **forum écoute** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 28 avril 2025, ce dernier a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Peak Advisory SA

**Sébastien Gianelli**

30 mars 2026

Qualified Electronic Signature by : SwissSign

Expert-réviseur agréé  
(réviseur responsable)

**Alexandre Olivier Thévoz**

March 30, 2026

Qualified Electronic Signature by : SwissSign

Expert-réviseur agréé

#### Annexe : comptes annuels

## Dons et legs

# Votre soutien à une cause qui compte!

Chaque soutien, quel qu'il soit, contribue à changer des vies et à rendre notre cause plus visible.

- Soutenez des projets concrets par un don
- Aidez à construire l'avenir au travers d'un legs

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement que vous pourriez souhaiter et pour travailler avec vous afin de trouver la formule ou le projet le plus adapté à vos objectifs:

**021 614 60 50**

**078 644 69 68**

**fundraising@ecoute.ch**

Informations  
sur notre site web



### Crédits

Photo page 35  
© seb@bsc8.ch

Photo page 23  
© Mickael Feissli

FoRom écoute  
Tous droits réservés

Mise en page: zaniah.ch  
Imprimé en Suisse sur du papier recyclé



**FoRom écoute**

la fondation romande  
des malentendants

**FoRom écoute**

Avenue Général-Guisan 117  
1009 Pully  
[www.ecoute.ch](http://www.ecoute.ch)

**Personnes malentendantes  
et leurs proches**

0800 614 614  
[info@ecoute.ch](mailto:info@ecoute.ch)

**Donations, legs et partenariats**

021 614 60 50  
078 644 69 68  
[fundraising@ecoute.ch](mailto:fundraising@ecoute.ch)

**Coordonnées bancaires**

IBAN CH08 0900 0000 2000 5658 5



**Suivez-nous**

